

# Lettre d'Information

N°7 JANVIER 2011

## Editorial

L'existence d'une équipe de recherche présuppose la construction d'une identité scientifique spécifique, autour de laquelle les membres puissent se reconnaître et s'identifier. Cette identité peut être plus ou moins souple, plus ou moins affirmée : l'enracinement de l'équipe dans le temps lui donne les points de repère nécessaires et la stabilité de sa composition crée les conditions d'une histoire commune, faite de souvenirs partagés, tout en garantissant la capitalisation des acquis des recherches ; sa présence est dans tous les cas un vecteur primordial de cohésion. Cette permanence ne saurait être pour autant génératrice d'un immobilisme de mauvais aloi, incompatible avec le dynamisme nécessaire à toute entreprise collective de recherche : la vie d'une équipe implique aussi le renouvellement incessant des thématiques de recherche, au gré notamment des arrivées et des départs ; un compromis entre ces exigences est donc indispensable.

La naissance du CERSA dans les années soixante a été indissociable de l'essor d'une science administrative qui connaît alors un spectaculaire développement : jouant un rôle d'interface entre le monde de la recherche et celui de l'administration, le CERSA a contribué à la structuration en France du champ de la science administrative ; l'étude des phénomènes administratifs, dans toutes leurs dimensions (juridique, historique, sociologique...), a été ainsi le principe fondateur de son identité. Depuis lors, l'équipe a évolué : l'importante reconfiguration qui s'est produite à partir de 2001 a entraîné un élargissement de son périmètre de recherche, par un investissement plus affirmé du côté des politiques publiques et le lancement d'une réflexion plus générale sur le contexte et les formes de l'action publique dans les sociétés contemporaines.

Néanmoins, cet élargissement n'a été nullement synonyme de rupture mais d'enrichissement de l'identité qui était la sienne, comme le montre la modification de son appellation au cours du présent contrat : les sciences administratives, conçues comme indissociables des sciences politiques, restent plus que jamais au cœur de son enracinement dans les sciences sociales ; et c'est en partant de l'étude des phénomènes administratifs, conçues comme une porte d'entrée pour parvenir à une connaissance plus intime de la réalité sociale et politique, que le CERSA est parvenu à s'assurer une place spécifique dans le champ scientifique.

Le 3 janvier 2011  
Jacques Chevallier  
Directeur du CERSA

## S O M M A I R E

|                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| Editorial.....                      | p.1  |
| Séminaires .....                    | p.2  |
| Colloques et Journées d'études..... | p.3  |
| Nouveaux contrats de recherche..    | p.4  |
| Thèses soutenues.....               | p.5  |
| Thèses en cours.....                | p.6  |
| Mémoires et Rapports de stages..    | p.7  |
| Ouvrages.....                       | p.8  |
| Nouvelles de L'équipe.....          | p.11 |
| Informations pratiques.....         | p.12 |

# Séminaires

Pour plus d'informations sur les séminaires en cours  
<http://www.cersa.cnrs.fr>

## Les politiques publiques de lutte contre les discriminations

Organisé par *Daniel Borrillo*

Ce séminaire est en stand-by ; il doit être relayé par une recherche sur « l'accès à la justice », correspondant à un appel d'offres européen.

## La réforme de l'Etat dans les pays post-communistes

Organisé par *François Frison-Roche* et *Anne Gazier*

Deux séances ont été tenues depuis le début de l'année universitaire, avec une présence importante ; cinq séances sont prévues pour le premier semestre 2011.

## Internet et Libertés

Organisé par *Gilles Guglielmi*

Une séance a été tenue le 26 novembre, centrée sur le vote électronique : la décision a été prise de produire un ouvrage collectif sur la question (dernier trimestre 2011).

## Le plagiat de la Recherche

Organisé par *Gilles Guglielmi* et *Geneviève Koubi*

Avec un fort impact médiatique et une forte participation : il s'agit d'une réflexion théorique centrée sur les pratiques des institutions académiques, sur les modes de régulation juridiques qui les visent et sur les transformations observées depuis l'émergence des NTIC. Deux séances ont eu lieu : l'une le 12 novembre a porté sur la réponse des institutions académiques ; l'autre le 10 décembre a porté sur les droits du plagié. Trois autres séances sont prévues sur : les droits du plagiaire, le délit de plagiat et les organes de médiation.

## Autour d'un arrêt

Organisé par *Gilles Guglielmi*

Séminaire organisé dans le cadre de l'Ecole doctorale. Il vise à situer le contexte de quelques grands arrêts du droit administratif et montrer ce que révèle, sur les représentations juridiques dominantes et le système de production du droit, l'usage particulier qui en est fait. Une séance a eu lieu le 22 octobre ; le projet à moyen terme (2013) est de réaliser un ouvrage collectif portant sur une demi-douzaine d'arrêts.

## Gouvernances comparées

Organisé par *Gilles Guglielmi*

Recouvre un cycle de conférences faites, dans le cadre de l'Ecole doctorale, par des invités étrangers : la première a eu lieu le 1er décembre, quatre autres sont prévues au cours du premier semestre 2011.

## Géographie et droit – Géographie du droit

Organisé par *Geneviève Koubi*

Deux sessions ont été tenues à Carcassonne, l'une les 17-18 septembre « les formes discursives du droit », l'autre les 3-4 décembre « les assemblages entre droit et géographie ». Il rassemble des juristes et des géographes

## Modèle et processus de gouvernance démocratique

Organisé par *Danièle Bourcier*

Deux journées d'études ont été organisées les 10 et 11 décembre sur « la gouvernance démocratique entre tensions et transformations » : Un petit livre, sous forme de manifeste est prévu en guise de conclusion du séminaire, ainsi que l'ouverture d'un site.

## Séminaire des Doctorants

Organisé par *Virginie Lanceron* et *Mathieu Laurent*

Une séance a été tenue le 26 novembre dernier autour de la thèse d'Ana Teixeira sur « l'évolution du droit des contrats administratifs au Brésil » (discutant : Gilles Guglielmi). Le prochain séminaire aura lieu fin février - début mars autour de la thèse de Christian Ferrié sur Kant. Virginie Lanceron présentera ses travaux fin mai-début juin.

## *Colloques et Journées d'études*

### Le Défenseur des droits

organisé par le **CERSA**

**27 mai 2011**  
Université Panthéon-Assas  
Salle des Conseils

### Handicap et Aptitude à l'emploi

Colloque organisé par **Michel Borgetto** en partenariat avec la CNSA

**30 mai 2011**

### L'accessibilité aux droits sociaux : états des savoirs

Organisé par **Roxana De Filippis**

Prévu printemps 2011

### Le Conseil d'Etat et l'Université

Organisé par **Jacques Caillosse**

Prévu Septembre 2011

Il s'agit de s'interroger sur l'existence d'une fonction universitaire du Conseil d'Etat, en évoquant son implication en tant que juge mais aussi en tant qu'acteur de la vie universitaire. Le premier temps serait donc d'analyser la jurisprudence du Conseil d'Etat relative à l'Universitaire puis d'évoquer l'expérience universitaire du Conseil d'Etat. Contact a été pris avec O. Schrameck ; huit interventions (4 universitaires, 4 membres du Conseil d'Etat) devraient être prévues

### Le plagiat de la Recherche

Organisé par **Gilles Guglielmi** et **Geneviève Koubi**

Prévu Octobre 2011

# Nouveaux contrats de recherche

## LEGILOCALE

Durée : 36 mois à compter du 01/07/2010

Nom du responsable scientifique : Danièle BOURCIER

Convention Région Ile-de-France

Projet coopératif de recherche de Développement LEGILOCALE du pôle CAP DIGITAL Paris Région

Objectif : Rendre les actes administratifs et juridiques des collectivités locales accessibles au citoyen. Au niveau des collectivités locales la "démocratie numérique" passe par une mise à disposition en ligne des données publiques produites par la collectivité. Cependant, l'accès aux données publiques locales reste aujourd'hui difficile, soit parce que leur mise à disposition n'est tout simplement pas assurée, soit parce que leur actualisation n'est pas garantie, ou parce que les systèmes de recherche mis en place ne sont pas ergonomiques. C'est dans ce contexte que le projet LEGILOCALE vise les objectifs suivants :

- 1. Simplifier l'accès des citoyens aux données administratives, juridiques, publiques locales en proposant aux collectivités une solution qui s'intègre aisément à leur site web en s'appuyant sur les technologies du Web Sémantique. Techniquement, il s'agit de faciliter l'accès au droit via des web services simples d'interrogation et de consultation et de mettre à disposition des widgets d'exploitation de ces services web dans les interfaces utilisateurs dédiées.
- 2. Permettre aux citoyens de s'approprier la chose publique en leur donnant la possibilité de participer à des communautés de citoyens s'informant et commentant les décisions des collectivités locales.
- 3. Aider les collectivités dans leur prise de décision locale en replaçant leurs décisions dans un contexte juridique (national, européen), économique, politique et collaboratif en s'appuyant sur l'expérience interne de la collectivité ou l'expérience d'autres collectivités ayant pris des décisions dans un contexte équivalent. Parallèlement à l'application des technologies du Web sémantique, le projet permettra donc de réfléchir sur le rôle des données publiques dans la société de l'information et de la connaissance et du bénéfice sociétal de leur ouverture (open data).

## ADAM2 - Architecture distribuée & applications multimédias multiples

Durée : 42 mois à compter du 01/11/2010

Nom du responsable scientifique : Danièle BOURCIER

Décision attributive d'aide Agence Nationale de la Recherche

Programme CONTINT

Coordonnateur : Cécile MEADEL

Le développement de services basés sur des architectures distribuées s'affirme actuellement comme un des axes importants d'évolution dans les modes de communication et de gestion des contenus numériques. L'objectif de ce projet est de mettre en œuvre une exploration des implications sociotechniques, économiques et juridiques posées par ces architectures. Il se centrera tout particulièrement sur les systèmes issus des technologies du pair à pair (P2P), dans deux cas de figure différents : les services P2P sur internet, qui visent des usages tels que la recherche, le stockage ou le partage de contenus ; les réseaux P2P en mobilité qui s'efforcent de tirer parti des ressources contextuelles de l'environnement de communication, dans une perspective d'intelligence ambiante ou de partage des contenus pour des individus colocalisés. L'ambition du projet est de produire une connaissance des problématiques spécifiques que poseront les architectures distribuées du point de vue des usages, de la production de contenus, de la diffusion des technologies, des modèles économiques, des droits et normes expérimentés ou éprouvés. Il cherchera à apporter des réponses à trois ensembles de questions :

- Quels nouveaux partages de compétences entre fournisseurs de service, producteurs de contenus, opérateurs des réseaux et utilisateurs ces applications sont-elles susceptibles d'engendrer ? Au travers d'une analyse des nouvelles formes d'engagement de l'utilisateur et des autres acteurs concernés par la mise en œuvre des services, il s'agira de qualifier leur viabilité technique et économique, mais aussi de voir comment sont réglées les questions classiques associées à la gestion des contenus numériques comme celle de la sécurité des données ou de la privacy.
- Quelles sont les nouvelles dynamiques collectives, à l'échelle du réseau, qui sont susceptibles de se mettre en place avec le développement du P2P ? Ces services suggèrent en effet, selon des configurations variées, l'aménagement de nouvelles relations entre le local et le global. Il s'agira d'explorer les questions inédites qu'ils posent, du point de vue de l'articulation entre l'individu et le collectif, dans l'espace du réseau et dans l'espace géographique.
- Quelles questions juridiques les configurations spécifiques du P2P posent-elles, et quelles sont les solutions susceptibles d'émerger pour parvenir à des formes de régulation fiables, du point de vue des droits de propriété ou des droits d'accès aux contenus ? Les réseaux P2P en cours de développement pourraient conduire à des redéfinitions de la notion d'auteur, à des reconfigurations des droits des utilisateurs, ainsi qu'à un déplacement de la frontière des usages privés vers les usages publics, qu'on cherchera à identifier et à qualifier.

## COPOPS

Durée : 42 mois à compter du 01/01/2011

Nom des coordonateurs du projet : Steven Van de Walle (Associate professor of public administration, Department of Public Administration, Erasmus University Rotterdam) et Gerhard Hammerschmid (Professor of Public and Financial Management, Hertie School of Governance)

Cadre institutionnel : European Commission's 7th Framework Programme

Philippe Bezes et Patrick Le Lidec sont membres du projet européen COCOPS (Coordinating for Cohesion in the Public Sector of the Future) financé par la Commission européenne. Dans le cadre d'un projet de recherche qui débutera le 1er janvier 2011, une association de onze universités et organisations de recherche européennes étudieront l'impact qu'auront eu plus de vingt années de réformes menées en Europe sur la base du Nouveau Management Public. Qu'en est-il de la réalité des effets des idées et des instruments du Nouveau Management Public dans les Etats en Europe ? Tous les citoyens ont-ils été affectés de la même manière par les réformes et quelles sont les perceptions des fonctionnaires quant aux effets, réussites et principaux problèmes liés aux réformes ? De quelle manière la crise financière va-t-elle influencer la réforme du secteur public ? L'étude s'interrogera sur les effets des réformes en termes de performance, d'efficacité, de politiques et de satisfaction des citoyens. L'étude met principalement l'accent sur la tension existant entre l'efficacité à court terme et la cohésion sociale. La principale critique des changements intervenus dans le secteur public est que celles-ci ont entraîné, par leur recherche d'économies et d'efficacité, une fragmentation importante de la politique et de plus grandes inégalités sociales. Ce débat est toutefois dominé par des arguments idéologiques et des connaissances empiriques solides font souvent défaut. L'étude s'appuie sur une étude d'opinion réalisée parmi les habitants des 27 États membres de l'UE et sur des statistiques et des rapports publics. Au cours de la deuxième année de l'étude, 3 000 hauts fonctionnaires de dix pays européens seront interrogés. C'est notamment à cette partie de l'enquête que sont associés les deux chercheurs du CERSA. Enfin, l'étude établira avec un groupe international d'experts et de décideurs publics des scénarios concernant l'avenir du secteur public en Europe sur le thème : de quelle manière les services publics contribuent-ils à la cohésion sociale ? Pendant 3,5 années, plus de 25 chercheurs de onze universités et organisations de recherche de dix pays participeront aux huit sous-projets de cette étude. L'étude est financée par le septième programme-cadre de la Commission européenne en tant que projet collaboratif. La Commission européenne investit 2,7 millions d'euros dans ce projet COCOPS en tant qu'élément de son étude sur « The Public Sector of the Future ». Par son ampleur, il s'agit de l'une des plus grandes études comparatives jamais réalisées en matière de sciences administratives. L'ensemble est coordonné par le département Sciences administratives de l'Université Erasmus de Rotterdam.

Site Internet : [www.cocops.eu](http://www.cocops.eu)

Pour plus d'informations : Marjolein Kooistra, relations médias FSW +31 (0)10 – 408 2135, [kooistra@fsw.eur.nl](mailto:kooistra@fsw.eur.nl)

### *Thèses soutenues*

2010

**Huseyin SEVIM** a soutenu sa thèse pour le doctorat de science politique le 11 septembre 2010 sous la direction de Marie-Christine KESSLER

***Le rôle et la place des acteurs internes de la Turquie dans la construction de la politique européenne : la diplomatie turque face à l'Union Européenne***

**Fabien DUPUIS** a soutenu sa thèse en droit le 29 septembre 2010 sous la direction de Jacques CAILLOSSE

***L'Européanisation des services publics de production et de distribution de l'eau potable : interrogation à partir du cas allemand, anglais et français***

**Leila HAMLAOUI** a soutenu sa thèse en droit le 10 décembre 2010 sous la direction de Michel BORGETTO

***L'enfant pauvre et le Droit***

**Raphaël MATTA-DUVIGNAU** a soutenu sa thèse de doctorat en Droit le 10 décembre sous la direction de Vida AZIMI

***Gouverner, administrer révolutionnairement : Le comité de salut public (6 avril 1793- 4 brumaire an IV )***

**Guillaume FRADIN** a soutenu sa thèse de doctorat en science politique le 15 décembre 2010 sous la direction de Jacques CHEVALLIER

***Les politiques dans les émissions de télévisées de divertissement. L'exemple français***

# Thèses en cours

2010-2011

Quatre titulaires de contrats doctoraux attribués pour la présente année universitaire sont rattachés au CERSA (J.Arnoult; L.Belli; E.Morenkova; E.Mouriesse)

## Droit

- ACEVES Léon : La déontologie policière (J. Chevallier)
- AJJOUB Muhannad : la notion de liberté contractuelle en droit administratif français (G. Guglielmi)
- BABES Madeleine : Marchés publics et développement durable (G. Guglielmi)
- BACCOURI Meriem : La politique de modernisation administrative en Tunisie (J. Chevallier)
- BELLI Luca : La gouvernance de l'internet (G. Guglielmi)
- BRECHAT Pierre-Henri : Territoires de santé et droits des patients (M. Borgetto)
- BRETON Thalia : La notion de devoir social en droit public français (M. Borgetto)
- CAVACIUTI Olivier : L'usager d'une infrastructure de transport. Le cas des voies navigables (G. Guglielmi)
- CHAPOUTON Marion : Les transformations du droit de la ville (J. Chevallier)
- DARRIOUMERLE Guillaume : La lutte contre le dopage (J. Chevallier)
- DUASO-CALES Rosario : Le principe de finalité à l'égard de la protection des renseignements personnels dans le contexte de l'administration électronique (D. Bourcier)
- DUQUESNE Nicolas : L'évolution de la notion de sécurité dans le droit du commerce électronique (G. Guglielmi)
- FRUGIS Maurizio-Raffaele : Les pouvoirs de l'employeur public en droit comparé franco-italien (G. Guglielmi)
- GRATTON Eloïse : Redefining « personal information » in the context of Internet (D. Bourcier)
- HERTZLER Eric : La libéralisation de l'enseignement universitaire public européen : vers un modèle américain : (J. Chevallier)
- HYACINTHE Berg p. : La notion juridique de Cyberguerre (G. Guglielmi)
- ISSA Khaled : La question Kurde et l'état Syrien (G. Guglielmi)
- JENKISSON Marion : Les SDF en droit public français (M. Borgetto)
- LANCERON Virginie : La coordination administrative : une approche comparative (J. Chevallier)
- LEROY Damien : Les missions des établissements du réseau des chambres de commerce et d'industrie (G. Guglielmi)
- MANFREDI Eric : Etat politique industrielle, reconfiguration et nouveaux outils (J. Chevallier)
- MOURIESSE Elise : La notion de quasi-régie en droit public français (G. Guglielmi)
- NTSAME ABEGUE Fernande : Les collectivités territoriales et les communications électroniques (G. Guglielmi)
- PACCHIONI Kevin : Les transformations du droit de l'aménagement du territoire (J. Chevallier)
- POTIER DE LA VARDE Eléonore : L'ordre juridique des partis politiques (J. Chevallier)
- SOBESKY Naïma : Quel cadre normatif pour le droit public des montages contractuels complexes ? (G. Guglielmi)
- TEIXEIRA Ana-Carolina : Les transformations du droit des contrats administratifs au Brésil (J. Chevallier)
- TIRERA Mohamadou Lamine : L'état stratège (J. Chevallier)
- VINCENT Jérôme : L'évaluation du contrat public (G. Guglielmi)
- VOIZARD Karl-Henri : L'Etat culturel (J. Caillosse)
- WAGUE Cheickna : La responsabilité des magistrats au Mali (G. Guglielmi)

## Science Politique

- ARNOULT Julien : Les organes de réflexion et de conseil auprès du Premier Ministre : un modèle français de Think tank (J. Chevallier)
- BENSOUA Ghizlane : L'Islam vu et vécu en France et aux Etats-Unis à travers le prisme du 11 septembre 2001 (V. Azimi)
- BONNET Amélie : Les effets de la politique communautaire d'intégration des femmes : une comparaison dans les milieux ruraux en France et en Pologne (Y. Surel)
- CHAUVEL Jeanne : La région Ile de France et les débats relatifs au « Grand Paris » (J. Caillosse)
- FAUVRELLE-PAUMEON Marie : Une nouvelle histoire du féminisme aux Etats-Unis (J. Merchant)
- FERRIE Christian : La politique entre réforme et révolution : le sens de la position kantienne (G. Muhlmann)
- GOMEZ Jordi : La construction d'identités transfrontières : l'exemple catalan (J. Chevallier)
- GRILLON Anne : La notion de « frontière » dans un monde transversal (G. Muhlmann)
- JARRIER Anne-Lucie : L'initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine(IIRSA) (Y Surel)
- LAURENT Mathieu : Les structures non partisans (clubs, fondations politiques...) comme éléments de restructuration du champ politique (J. Chevallier)
- MATTEEVA Maria : Le populisme en Bulgarie (J. Chevallier)
- MORENKOVA Elena : Les représentations du passé soviétique en Russie : persistance d'un « stalinisme populaire » (J. Chevallier)
- SHI Chun yu : L'implication des habitants dans le processus décisionnel urbain en Chine (J. Chevallier)
- VILLAS BOAS GABBI Ligia : L'administration des grandes villes : l'exemple brésilien (J. Chevallier)

# Mémoires et Rapports de stages 2010

*Administration et politiques publiques*

## MEMOIRES (consultables au CERSA)

- BERTHOLLET Marie, La communauté d'agglomération « Est ensemble » : enjeux de pouvoirs et de territoires dans la banlieue est-parisienne, 122 p. biblio + annexes
- CAÏLAICHON Joëlle, La crise de l'Outre-mer et l'évolution statutaire et institutionnelle des départements d'outre-mer, 138p. biblio + annexes.
- GORRINDO-MACE Iselle, La communauté d'agglomération de Bourg en Bresse : bilans et perspectives, 48 p. + annexes et biblio
- GRAPTON Tiphaine, L'harmonisation des politiques d'immigration au niveau de l'Union Européenne. La gestion de l'immigration illégale. 75p. biblio + annexes.
- KOZHUKHINA Nina, Fédéralisme et politique culturelle de la fédération de Russie, le cas de la région de Samara. 89p. biblio + annexes.
- LAFFON DE MAZIERES Pierre, La loi d'ouverture à la concurrence des jeux en ligne. Un nouveau terrain de la régulation. 126p, biblio + annexes.
- MAINCZYK Virginie, la faillite de l'Etat, 104p, biblio + annexes
- MECCHI Yoann, Le débat sur le voile intégral. Entre volonté politique et discours identitaire, 129p. biblio + annexes
- MORENKOVA Elena, La mémoire collective du passé soviétique dans la Russie actuelle. 190p. biblio + annexes
- THEURET Matthieu, La rupture dans le discours présidentiel, une stratégie d'adhésion 223p. biblio + annexes.
- VERHILLE Chloé, La réforme de la taxe professionnelle, une réforme au service des entreprises. 149p. biblio + annexes
- VILAYLECK Sommalay-Laure, L'initiative populaire en Suisse : un instrument des stratégies politiques. 114p, biblio. + annexes

## RAPPORTS de STAGES (consultables au CERSA)

- BOUCHARD Perrine, Défendre et juger l'administration, 35 p. Stage effectué : Ministère de la Défense – Direction des Affaires juridiques (5/04/10 – 5/06/10)  
Conseil d'Etat – sous-section du contentieux (7/06/10 – 16/07/10)
- BOUILLOT Anne, 19p. + annexes. Stage effectué : Le groupe UMP du Sénat
- DABAN Xavier, 28p. + annexes. Stage effectué : entreprise Zanorg (15/06/10 – 15/08/10)
- DIARD Frédéric, Défendre l'Etat dans le département des Hauts-de-Seine, 36p. + annexes Stage effectué : Préfecture des Hauts-de-Seine - Direction des affaires juridiques et de l'administration locale - Bureau du contentieux et du conseil juridique (8/02/10 - 7/05/10)
- FENSKE Laura, 24p. + annexes. Stage effectué : Conseil Régional d'Ile de France - Unité Affaires juridiques, marchés. (Mai-juillet 2010)
- GHARBI-MAZIEUX Frédéric, Le suivi de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat et la gestion interministérielle de l'encadrement supérieur de l'Etat par le Secrétariat général du Gouvernement. 48p., annexes. Stage effectué : service de la RéATE (2/04/10 – 6/04/10)
- GONDRE Bastien, L'évaluation du Contrat urbain de cohésion sociale de la ville d'Asnières-sur Seine, 23p. Stage effectué : Mairie d'Asnières sur Seine – Direction de la Politique de la Ville
- HERLEM Marine, 25p. + annexes Stage effectué : Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales – Délégation aux affaires internationales et européennes (1/04/10 – 30/07/10)
- MORRON Valéry, 27p. + annexes. Stage effectué : Fondation pour l'innovation politique (31 août 2009 – 15 décembre 2009)  
Cabinet du ministre de l'immigration (15/12/09 – 30/04/10)
- POTIER Séverine, 52p. Stage effectué: Ministère de la Culture et Mairie de Sceaux (1/07/10 – 30/09/10)
- SAMOU Alice, Stratégies et actions du ministère des Affaires étrangères et européennes en direction des pays d'Amérique du nord. 53p., biblio. Stage effectué : Ministère des Affaires étrangères et européennes – Direction des Amériques et des Caraïbes.
- STEHLE Anne-Claire, 33p. + annexes. Stage effectué : Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales – Direction des libertés publiques et des affaires juridiques – Sous-direction du conseil juridique et du contentieux – Bureau du contentieux des polices administratives (3/05/10 – 30/07/10)

# OUVRAGES



**Pascal MBONGO et Olivier RENAUDIE (dir.), J.-M. Belorgey, C. Blumann, A. Capitani, J. Caillosse, J. Chevallier, B. Delaunay, G. Guglielmi, L. Marcus, B. Pacteau, R. Vanneuille, C. Vautrot-Schwarz**

## **Le Rapport public annuel du Conseil d'Etat**

Le Rapport annuel du Conseil d'État est une institution. Il a formellement été créé par le décret du 30 juillet 1963 mais René Cassin en avait déjà défini l'ambition propédeutique dans le premier numéro des « Études et Documents du Conseil d'Etat » paru en 1947. Au-delà de cette ancienneté, le Rapport public annuel du Conseil d'État se caractérise surtout par sa centralité, que suggère d'ailleurs son adoption par l'instance la plus solennelle du Conseil d'État, l'Assemblée générale. Cette centralité ne se vérifie pas seulement au sein de l'appareil politico-administratif vers lequel le Rapport est fondamentalement dirigé. Elle se vérifie également dans la communauté juridique française, soit les différents acteurs de la chaîne juridique que sont les juristes des administrations, les avocats, les juridictions administratives, les juridictions judiciaires, les juristes universitaires. Cette centralité se vérifie encore dans la reprise dont le Rapport peut désormais faire l'objet de la part des médias. Cette centralité du Rapport public annuel du Conseil d'État est la justification initiale d'une réflexion systématique sur l'importance de cette institution. Deux questions de fond traversent ainsi les réflexions produites dans le présent volume autour de l'identité et des discours du Rapport : d'une part, la question des représentations de l'État, du politique, de l'administration, du droit et du Conseil d'État lui-même qui sont mobilisées et/ou défendues par le Conseil à travers son Rapport ; d'autre part, la question de l'autonomie du champ des juristes universitaires par rapport aux discours produits par le Conseil d'État, spécialement à travers son Rapport, puisque l'on peut faire l'hypothèse que tout discours institutionnel est nécessairement un « discours de clôture ».

Pascal MBongo et Olivier Renaudie (dir.), *Le Rapport public annuel du Conseil d'Etat, Actes du colloque* organisé le 27 mars 2009 par le Centre d'Études et de Recherches de Sciences Administratives et Politiques (CERSA - Paris II), ed. Cujas, coll. Actes et Etudes, Paris, 2010



**Philippe BEZES, Florence DESCAMPS, Sébastien KOTT, Lucille TALLINEAU (dir.)**

## **L'invention de la gestion des finances publiques**

**Elaborations et pratiques du droit budgétaire et comptable au XIXe siècle (1815-1914)**

Le vote et la mise en oeuvre de la loi organique relative aux lois de finances du 1er août 2001 ont rappelé l'importance de la régulation et de la gestion des finances publiques. Pour ses promoteurs, la LOLF introduirait de manière inédite des préoccupations managériales dans le droit budgétaire et comptable, volontiers présenté comme peu soucieux de considérations d'efficacité ou d'efficience. Cette actualité de la LOLF incite l'historien, le juriste ou le politiste à prendre de la distance en réinscrivant ces mutations dans la longue durée.

À travers une série d'études inédites, cet ouvrage retrace l'histoire mal connue des principes, des règles, des instruments et des pratiques qui ont façonné le droit budgétaire et comptable tout au long du XIXe siècle, depuis sa refondation sous la Restauration jusqu'au début de la Première Guerre mondiale.

Comment et à travers quels enjeux sont produites les normes du droit budgétaire et comptable ? Quels débats de doctrine suscitent-elles ? Que nous apporte la perspective historique pour (re) penser les relations entre la mise en place d'un droit des finances publiques et les préoccupations gestionnaires ? Quelles pratiques ce droit génère-t-il ? Telles sont les grandes questions auxquelles s'efforce de répondre ce livre sur la période 1815-1914. Les analyses et hypothèses avancées dans l'ouvrage sont issues de la confrontation féconde de plusieurs champs disciplinaires, l'histoire, le droit et la science politique. Premier tome d'une « Histoire de la gestion des finances publiques de 1815 à nos jours », ce volume contribue à une histoire de l'État qui s'inscrit au coeur d'un dialogue passé-présent et qui suit le fil riche et complexe du développement de la gestion des finances publiques.

Philippe Bezes, Florence Descamps, Sébastien Kott, Lucille Tallineau (dir.), *L'invention de la gestion des finances publiques. Elaborations et pratiques du droit budgétaire et comptable au XIXe siècle (1815-1914)*, Comité pour l'Histoire économique et financière, Histoire économique et financière de la France, Paris, 2010





**Yves CARTUYVELS, Brice CHAMPETIER, Anne WYVEKENS**  
avec la collaboration de Michel van de Kerchove

**Soigner ou Punir. Un regard critique sur la défense sociale en Belgique**

En Belgique, la loi de défense sociale de 1930, modifiée par la loi du 1er juillet 1964, prévoit d'internement pour l'auteur d'un fait qualifié infraction considéré à la fois comme irresponsable sur le plan pénal et dangereux sur le plan social. Cette loi a fait l'objet de nombreuses critiques, portant notamment sur l'ambiguïté de la mesure d'internement, entre soin et sécurité, ou sur les lacunes du soin tant en annexe psychiatrique de prison que dans les établissements de défense sociale.

La loi de défense sociale a fait l'objet d'une réforme récente, par une "loi relative à l'internement des personnes atteintes de trouble mental" du 21 avril 2007 dont l'entrée en vigueur n'est toutefois pas prévue avant 2012. Le régime de défense sociale, tel que prévu par la loi de de 1930, est donc actuellement toujours en vigueur.

Assez curieusement, peu de recherches empiriques ont été consacrées au fonctionnement concret du régime actuel de la défense sociale : comment se prend la décision qui oriente un inculpé vers le circuit de la défense sociale ? Quels sont les rapports qui se nouent entre le juge et l'expert psychiatre à ce stade de la décision ? Quels types de profils retrouve-t-on en défense sociale ? Quelles sont les trajectoires des personnes internées ? Comment fonctionne l'internement, entre souci de soin et sécurité ? Quelle différence pour l'interné entre l'annexe psychiatrique de prison et l'établissement de défense sociale ? A quelles conditions concrètes répond la mise en liberté des internés ?

Autant de questions auxquelles ce livre, fruit d'une recherche de terrain menée en 2008-2009 en Belgique francophone par une équipe des FUSL, offre un début de réponse. Fondée à titre principal sur une méthode originale d'analyse en groupe d'acteurs et de chercheurs, la recherche dont il est issu propose un éclairage de l'intérieur sur les réalités vécues en défense sociale. Ce livre doit beaucoup à tous les intervenants qui ont accepté de participer à la construction de l'analyse qu'il propose.

Yves Cartuyvels, Brice Champetier, Anne Wyvekens, avec la collaboration de Michel van de Kerchove, *Soigner ou Punir. Un regard critique sur la défense sociale en Belgique*, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, coll. Travaux et Recherches, Bruxelles, 2010



**Danièle BOURCIER, Pompeu CASANOVAS, Mélanie DULONG DE ROSNAY, Catharina MARACKE (dir.)**

**Intelligent Multimedia. Managing Creative Works in a Digital World**

The development of affordable computer technologies coupled with the advances in multimedia technology enable the transformation of users in cultural actors. The notion of "Intelligent Multimedia" - which is the title of this book - summarizes this social and technical transformation. The Semantic Web, among other technologies, facilitates access to and processing of multimedia and informational works. Consumers become prosumers in the new stages of the Web. However, the possibilities offered by the technologies are not always accompanied by the law. Lawrence Lessig, one of the Creative Commons founders, pointed out a paradox in the Foreword of our previous book *International Commons at the Digital Age - La création en partage* (Romillat, Paris, 2004) : "First, copyright is essential to the dignity and often the incentives of creative authors. Second, the existing system of copyright is insanely complex and often harmful to the interest of creators ?". Today, copyright law could change towards an ecology of innovation and open access leading to the transformation of both technical protocols and governance. Creative Commons is one instrument to overcome legal barriers for disseminating, sharing and reusing all this knowledge and creativity

Danièle Bourcier, Pompeu Casanovas, Mélanie Dulong de Rosnay, Catharina Maracke (dir.), *Intelligent Multimedia. Managing Creative Works in a Digital World*, European Press Academic Publishing, Mai 2010, 412 p.

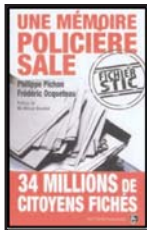


**Colloque co-organisé le 26 mars 2010 par la Cour de cassation, l'Université de Montpellier I et le Centre d'études de recherches de sciences administratives (CERSA-CNRS-Université Paris II)**

**Les autorités administratives indépendantes : une rationalisation impossible ?**

Les autorités administratives indépendantes (AAI) ont surgi dans le dispositif institutionnel français à la fin des années 1970 (CNIL, 1978). Nées dans l'incertitude, elles ont grandi dans la contestation, ce qui n'a pas empêché leur multiplication dans tous les domaines de l'action publique. Aujourd'hui, leur ancrage dans notre système administratif n'est plus en cause mais se pose, de manière lancinante, la question de la rationalisation d'un ensemble constitué d'une quarantaine d'unités, de dimensions variables, aux missions éclatées, aux attributions disparates et aux modalités de contrôle controversées. Mais une telle rationalisation est-elle possible, autrement dit peut-on imaginer que les AAI constituent à brève échéance une véritable catégorie institutionnelle ? Les intervenants au colloque auront pour tâche de discuter les différents aspects de cette thématique, en articulant le national et l'europeen, le constitutionnel et l'administratif, le terrain de l'action comme celui du contentieux.

Les autorités administratives indépendantes : une rationalisation impossible ?, *RFDA*, n° 5, 2010, 873-936 pp.



**Philippe PICHON, Frédéric OCQUETEAU**

**Une mémoire policière sale : Le fichier STIC**

L'image du flic ripoux, brebis galeuse présumée innocente, est-elle un triste cas d'école dans la police, ou bien l'arbre qui cache la forêt ?

La publication des fiches STIC de Johnny Hallyday et de Jamel Debbouze par le site internet Bakchich le 5 octobre 2008 délivrées par le commandant de police Philippe Pichon fait scandale. Ces deux fiches sont extraites du logiciel informatique STIC (Système de traitement des infractions constatées), utilisé par la police française pour répertorier les mis en cause et les victimes d'affaires judiciaires. Le STIC est la plus grosse base de données nominatives nationale, dont l'existence a été légalisée en 2001 : il est consulté par les policiers, vingt millions de fois par an ! Et, pour la première fois, mi-janvier 2009, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a fait part de ses conclusions après avoir mené une enquête sur cet outil : les conditions d'alimentation, de mise à jour et de consultation du STIC sont très imparfaites, rendant même ce fichier illégal à raison de ces dérapages. Et les failles relevées font froid dans le dos.

En dénonçant ces dysfonctionnements, le commandant Philippe Pichon, 39 ans, est écarté de la police. Son but n'est pas de tuer le fichier, mais de mettre un terme à son utilisation douteuse et injuste par ceux qui le manipulent.

Après Edvige, après Ardoise, le STIC, fichier au nom moins poétique, réveille à nouveau la polémique sur la protection de la vie privée.

Interrogé sans complaisance par le sociologue Frédéric Ocqueteau, spécialiste des questions policières, Philippe Pichon mène une enquête rigoureuse, de l'intérieur, sur les dérives du fichage. Voici une plongée dans les eaux pas très claires de la police et de ses instruments de surveillance favoris.

Philippe Pichon, Frédéric Ocqueteau, *Une mémoire policière sale : le fichier STIC. Témoignages croisés d'un policier et d'un sociologue*, Jean-Claude Gawsewitch éditeur, Paris, 2010, 381 p.

## Nouvelles de l'équipe



**Frédéric Ocqueteau**, directeur de recherche au CNRS a demandé à être rattaché au CESDIP, à compter du 1er janvier 2011. C'est une perte importante pour l'équipe, qui ne peut que regretter très vivement son départ. Frédéric qui avait rejoint le CERSA en 2001 a été en effet un des éléments moteurs de l'équipe, d'une part en s'investissant pleinement dans les activités collectives de l'équipe (notamment en co-dirigeant l'Etat à l'épreuve des sciences sociales, qui a été le livre fondateur de l'équipe reconfigurée et en participant activement à ses séminaires), d'autre part en coordonnant (avec Dominique Monjardet pendant plusieurs années) les recherches menées sur les questions de sécurité, qui a été un des axes prioritaires du CERSA.

---

### Ont rejoint le CERSA

Le 15 novembre 2010 dans le cadre du projet **LEGILOCALE**, visé à l'amélioration de l'accès aux données locales par les citoyens, grâce à l'exploitation des technologies du Web 2.0 et du web sémantique.

**Meritxell Fernández-Barrera** a été doctorante à l'Institut Universitaire Européen de Florence (2006- 2010), sous la direction de Giovanni Sartor dans le domaine de la modélisation des connaissances juridiques avec des ontologies formelles et lexicales qui permettent le traitement automatique des contenus juridiques. Ses recherches portent sur la méthodologie de la représentation ontologique des contenus juridiques, le rapport entre le discours et les modèles conceptuels, l'extraction



semi-automatique d'ontologies avec des outils TAL –Traitement Automatique de la Langue-, la distance entre la conceptualisation et le discours des experts du droit et la conceptualisation du droit citoyenne ou common-sense, et les technologies du web sémantique et du web 2.0.

Elle a aussi coédité deux livres dans ce domaine : Fernandez-Barrera, Gomes de Andrade, de Filippi, Cunha, Sartor, Casanovas (Eds.) *Law and Technology, Looking into the Future* (2009), EPAP, Florence ; et Sartor, G.; Casanovas, P.; Biasiotti, M.; Fernández-Barrera, M. (Eds.) (2010) *Approaches to Legal Ontologies. Theories Domains, Methodologies*. Springer, Berlin.

Elle a participé à plusieurs projets de recherche européens visés à l'application des technologies sémantiques au domaine juridique et a collaboré avec des groupes de recherche européens.

.....

**Primavera De Filippi** a rejoint le CERSA le 15 décembre 2010. Elle fait également partie du team de Creative Commons France en tant qu'experte légale, ainsi que de l'Open Knowledge Foundation en tant que coordinatrice du groupe de travail sur le domaine public. Son projet de recherche porte sur l'analyse des implications juridiques du cloud computing, notamment en ce qui concerne les problèmes liés au droit d'auteur, à la tutelle de la vie privée, et à la protection des consommateurs. Primavera travaille actuellement au sein du projet **ADAM** qui a en charge d'explorer des implications socio-techniques, économiques et juridiques posées par les Architectures Distribuées et Application Multimédias Multiples. Avant de venir au CERSA, Primavera a effectué ses études à l'Institut Universitaire Européen de Florence, où elle a poursuivi son doctorat, ainsi qu'à l'université de Berkeley en Californie et l'université de Buffalo à New York.



---

Ont rejoint le CERSA en tant que membres associés : **Franck Durand**, maître de conférences de droit public à Reims, **Julien Martin**, maître de conférences de droit public à Paris 5, **Roxana Eleta de Filippis**, maître de conférences de sociologie au Havre et **Mélanie Dulong de Rosnay**, chargée de recherche au CNRS.

---

Le CERSA a accueilli en octobre **Carlo Iannello**, professeur à l'Université de Naples et **Carla Falzone**, étudiante du professeur Donati à Bologne, qui effectue une recherche au CERSA sur les mobilisations en matière de logement.

---

A noter aussi que **Hae-Ok Pyun** (AI CERSA, détachée dans les fonctions d'ATER en gestion à Paris 2) a soutenu sa thèse : "Les carrières nomades [motiles] constituent-elles une réponse face à un environnement en mutation ? Etude de cas sur les administrateurs territoriaux" pour le doctorat de gestion.

# Informations pratiques

## Nous contacter

site <http://www.cersa.cnrs.fr>

mél [contact@cersa.cnrs.fr](mailto:contact@cersa.cnrs.fr)

tel: 01 42 34 58 80

fax: 01 42 34 58 81



## Les ressources documentaires

### Centre de documentation

#### Ouverture du centre de documentation

du lundi au vendredi :  
9h30-12h30 / 14h00-17h00  
Fermeture le mercredi

Contact : Sophie Dellatana  
[sophie.dellatana@cersa.cnrs.fr](mailto:sophie.dellatana@cersa.cnrs.fr)  
01 42 34 58 83

### Base Administrative

Contact : Frédérique Claveau  
01 42 34 58 85



Ligne 10 - Station Cluny-La Sorbonne ou Maubert-Mutualité  
Ligne 4 - Station Saint-Michel



Lignes B & C - Station Notre Dame-Saint Michel



Lignes 38 - 21 - 27 - 85 - Arrêt Les Ecoles  
Lignes 24 - 63 - 86 - 87 - Arrêt Dante/Collège de France  
Lignes 24 - 63 - 86 - 87 - Arrêt Dante/Collège de France

Lettre d'information

Directeur de la publication : Jacques Chevallier  
Réalisation : Joëlle Blériot - Sophie Dellatana